

# VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Janvier 2006

## Sommaire

p 2	Vie Municipale
p 6	L'école
p 10	Vie associative
p 20	La page histoire
p 22	Etat Civil
p 23	Vie Pratique

**Rédaction :**  
Commission Accueil, Information,  
Communication.

**Mise en page & Impression :**  
Imprimerie MPT Niort

## Editorial.....

### **D**ouce France.

« Douce France », chante Trénet, « Lili », chante Perret.

Deux aspects de notre pays, deux réalités. Notre région et notre commune sont globalement en marge de cet antagonisme mais la misère et la pauvreté existent aussi à portée de nous. Des banlieues ont localement explosé et si certains ont pu se réjouir des paroles prononcées par un de nos ministres, nombreux ont été attristés par ces propos méprisants envers des français, filles et fils d'adultes que la France est allée chercher quand notre économie avait besoin de main d'œuvre ou qui sont venus ensuite, poussés par des régimes autoritaires ou attirés par l'eldorado. Nous vivons dans un système économique que nous aimons, que nous subissons, dont nous profitons, le capitalisme. Son efficacité, à certaines époques, a permis une formidable croissance. Ce système a fait de nous aujourd'hui des consommateurs effrénés. Nous devons consommer toujours plus, les entreprises produire à moindre coût financier et humain. Nous y sommes encouragés par la publicité dont le chiffre d'affaires, au niveau mondial, est second derrière celui de l'industrie pétrolière. Nous baignons aussi dans le libéralisme, mais qu'est-ce que la liberté et quelle(s) liberté(s) ? Chacun conjugue le mot à sa façon, à son intérêt. Depuis quelques années, la France a repris sa course folle à l'intérieur de ces deux systèmes et, après quelques décennies où la condition générale de la population était tirée vers le haut, chacun constate aujourd'hui que la tendance s'est inversée et que le fossé se creuse à nouveau entre les riches et les autres, les travailleurs ou non. Les autres ?... Ce sont tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se retrouvent sur le bas côté. Ce sont des enfants, nos enfants, avec leurs diplômes, qui ne trouvent pas le travail auquel ils peuvent prétendre. Ce sont des français, français de couleur, auxquels certains refusent logements, refusent emplois, refusent loisirs. J'ai parlé de croissance, des données en chiffres bruts ; le développement, c'est lorsque les fruits de la croissance se répartissent sur tous. Comment croire en l'égalité lorsque l'annonce de dizaines de licenciements entraîne l'envol immédiat des actions en bourse pour quelques poignées d'investisseurs trop gourmands ? Et combien d'autres exemples ?

Notre actuel président avait soulevé quelque espoir en annonçant vouloir "réduire la fracture sociale". Beau programme, mais... Gauche et droite ont élaboré, souvent au moment de crises et avec plus ou moins d'engagement, d'ambitieux programmes pour les défavorisés et pour les banlieues. Mais comment avancer lorsque le changement de majorité entraîne la démolition de l'édifice précédent ? Les discours de cette fin novembre redisent, avec un angélisme risible, que nous sommes tous français, enfants de la République, que nous avons tous les mêmes droits et que les problèmes de ces cités laissées de côté doivent être traités avec urgence. Egalité, oui, sauf que « certains sont beaucoup plus égaux que d'autres » disait Coluche et que trop de promesses non tenues rendent ces belles paroles peu voire non crédibles. Le mot "morale" est aujourd'hui désuet et semble faire référence à une autre époque. Le mot immoral est cependant maintenu pour dénoncer un certain nombre d'attitudes. Alors, quelles valeurs, en dehors de l'esprit consumériste, pouvons-nous, voulons-nous inculquer à nos jeunes, aussi bien dans la vie quotidienne, que dans le travail ou dans notre rapport aux autres ?

Certaines banlieues accumulent les problèmes posés par une société qui a trop vite et trop mal grandi mais cessons de parler des immigrés. Beaucoup ne le sont plus depuis longtemps et l'amalgame fait en ce moment est dangereux.

Dans nos familles, en remontant quelques générations, n'y a-t-il pas d'étrangers ? Et ceux là ne se sont-ils pas intégrés malgré les difficultés de départ ? Ainsi, prenez de nombreux hommes politiques, des sportifs, des scientifiques... : les met-on dehors, sous prétexte qu'ils ont une origine étrangère, voire dans des charters s'ils ont pu récidiver dans des actions douteuses ? Arrêtons de chercher en l'autre l'exutoire de nos problèmes ou de problèmes que nous ne maîtrisons pas. Nous sommes ici pour quelques décennies, vivons le mieux possible, en harmonie, en égalité, dans le respect de l'autre, notre voisin, notre collègue, enfin ces hommes et les femmes qui sont, avant tout, comme nous.

Que chacun vive, en famille, et le mieux possible ces fêtes de fin d'année.

Michel SUIRE

## LA NOUVELLE POPULATION DE GERMOND-ROUVRE.

En 1999 la commune comptait 912 habitants.

A la demande de la municipalité, un recensement complémentaire organisé par l'INSEE a été effectué en Octobre 2005. Les habitants des logements neufs ont reçu la visite de l'agent recenseur et maintenant la commune de Germond-Rouvre compte 1101 habitants et 8 fictifs (pour les constructions en cours). Cette "nouvelle donne" prend effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2006 et représente un accroissement de 21,6% en 6 ans. En Octobre 2007, un recensement complémentaire de régularisation sera effectué et fin 2008, un recensement général obligatoire authentifiera le chiffre de la population.

Le dépassement du cap de 1000 habitants apportera une augmentation de la D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'état au budget communal.

## INFORMATIONS FISCALES 2004

	Produit des Impôts 2004	Taux 2004
Taxe d'habitation	88 518 €	13,76 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	46 082 €	13,65 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	35 256 €	46,39 %

## LE RÔLE DU BUDGET COMMUNAL

Rappelons que le budget communal est l'acte par lequel sont prévues puis autorisées les dépenses et les recettes de la commune.

A partir du budget primitif qui peut être modifié en cours d'année, le conseil municipal vote recettes et dépenses en fonction du programme des actions et équipements collectifs envisagé.

Il se décompose en 2 sections : "Fonctionnement" et "Investissement". La première décrit les opérations de gestion courante des services municipaux, la seconde regroupe celles qui accroissent la valeur du patrimoine communal.

Le Budget Supplémentaire constitue une décision modificative particulière qui reprend les résultats de l'exercice précédent. Il ne peut être adopté que lorsque le Compte Administratif de l'exercice précédent a été voté.

La comptabilisation par les services municipaux des mandats et des titres de recettes émis aboutit, à la fin de l'exercice, à l'élaboration du Compte Administratif. Celui-ci constitue un document récapitulatif de l'ensemble des dépenses et des recettes regroupées par catégories. Le Compte Administratif est adopté par délibération du Conseil Municipal en l'absence du Maire.

Par son vote favorable, le Conseil Municipal reconnaît que le Maire a respecté les autorisations budgétaires votées au cours de l'année.

# Vie Municipale

## COMPTE ADMINISTRATIF 2004

### FONCTIONNEMENT

#### RECETTES €

Produit des services . . . . .	35 563,62
Impôts locaux . . . . .	180 312,81
Dotations et participations . . . . .	214 472,92
Autres produits de gestion . . . . .	36 967,14
Atténuation de charges . . . . .	15 501,83
Produits financiers . . . . .	17,48
Produits exceptionnels . . . . .	3 527,46
Transferts de charges . . . . .	10 263,00
Excédent de fonctionnement reporté . . . . .	61 822,86
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>558 449,12</b>

#### DÉPENSES €

Charges à caractère général . . . . .	126 895,29
Charges de personnel . . . . .	178 151,86
Atténuation de produits . . . . .	960,83
Charges de gestion courante . . . . .	79 499,53
Intérêts des emprunts . . . . .	16 235,16
Charges exceptionnelles . . . . .	3 477,24
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>405 219,91</b>

### INVESTISSEMENT

#### RECETTES €

Fonds de compensation TVA . . . . .	33 799,45
Subventions Département & Région . . . . .	25 154,12
Subvention commune . . . . .	4 953,91
Emprunt . . . . .	63 000,00
Dépôt et cautionnement . . . . .	833,60
Excédent reporté . . . . .	114 007,02
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>241 748,10</b>

#### DÉPENSES €

Remboursement d'emprunts . . . . .	32 187,32
Frais d'insertion . . . . .	1 385,78
Petits matériels . . . . .	3 982,59
Réseau électrification . . . . .	55 603,11
Mobilier . . . . .	1 806,11
Église . . . . .	167 343,76
Ecole de Rouvre . . . . .	22 151,73
Acquisition de matériel . . . . .	1 776,06
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>286 236,46</b>

TOTAL PAR SECTION	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT/SOLDE
Fonctionnement	405 219,91	558 449,12	153 229,21
Investissement	286 236,46	241 748,10	- 44 488,36
<b>TOTAL</b>	<b>691 456,37</b>	<b>800 197,22</b>	<b>108 740,85</b>

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2004 est de 153 229,21 €. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'affecter ce résultat comme suit :

- virement à la section d'investissement pour 127 229,21 €
- report en section de fonctionnement pour 26 000,00 €

## Les Travaux

### LES GRANDS CHANTIERS...

**L'assainissement** sur le secteur de Rouvre prend, enfin diront certains, une tournure définitive. Les subventions diverses, Département, Agence Loire-Bretagne et Europe, sont accordées et devraient couvrir plus de 40% du coût des travaux eux-mêmes, c'est-à-dire sans les frais d'études diverses et de maîtrise d'œuvre. La consultation des marchés est terminée et les entreprises retenues. Dans l'attente de l'avis d'un hydrogéologue agréé pour donner son aval sur le choix d'infiltration des eaux à la sortie de la station d'épuration, l'ordre de service donné aux entreprises est suspendu. La date de début des travaux est maintenue pour le premier mois de l'année 2006. Dès que nous serons en possession de tous les éléments, nous ferons une réunion d'information pour donner à chaque foyer concerné un règlement général sur l'assainissement et, le plus précisément possible, le coût du raccordement au système collectif des eaux usées.

L'opération couvre toute la partie centre du bourg de Rouvre, mais ne concerne pas la Chalonnaière, trop excentrée des autres habitations.

**Les travaux de sécurité de la route départementale** seront exécutés après la pose des réseaux d'assainissement, en toute bonne logique. Deux zones de rétrécissement sont prévues ainsi qu'une allée piétonne, du cimetière jusqu'à l'allée du quartier des Champs Ferret. Quant au carrefour de l'entrée de Rouvre, près de la chapelle, il sera redressé pour obliger les automobilistes, d'où qu'ils viennent, à diminuer leur vitesse.

Ces travaux nous encouragent à prévoir un aménagement global d'embellissement du secteur de la **Place de la Pompe**. Diverses opérations sont prévues, à échelonner sur les deux années à venir, comme l'enfouissement des réseaux, le remplacement et le complément de l'éclairage public. Quant à la place elle-même, un cabinet paysagiste de Poitiers est chargé de nous faire des propositions auxquelles vous aurez bien sûr accès.

Michel SUIRE

### TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Le talus qui longe le lotissement des Champs Ferret sur la route des 3 Villages va être remis en état. Sur les conseils de M. FREMINE, il a été décidé de commencer par éliminer les broussailles et les têtards. Les frênes ont eux aussi été coupés car les travaux d'enfouissement des réseaux et les terrassements ont eu raison de leur état de santé. Dommage, on aurait préféré les conserver !...

M. GENEIX et les cantonniers vont niveler cet espace, poser des traverses pour retenir la terre et replanter des arbustes. Nous espérons que la météo nous apportera un peu de pluie, sinon il faudra sans doute reporter les plantations plus tard dans l'année.

## ANIMAUX DOMESTIQUES

Vous êtes nombreux à posséder chats et chiens et c'est bien naturel. Il est aussi naturel que vous en soyez totalement responsables. Les responsables de la commune et les employés municipaux sont régulièrement interpellés pour des chiens. Deux cas se posent à leur propos : la divagation et la propreté. La divagation commence lorsque votre animal n'est plus à distance pour répondre à votre appel. La liberté de posséder un chien rime avec celle de ne pas en vouloir, voire d'en avoir peur. Vous devez donc maintenir votre chien dans votre propriété ou l'accompagner au moment des sorties, en restant le maître, comme le font certains. Un projet de fourrière cantonale est à l'étude.

Le second point concerne la propreté ; certains, sans respect, laissent leurs animaux sortir faire leurs déjections à l'extérieur, sans aucun souci des voisins ou de l'environnement, espace commun dans lequel nous vivons. Certains espaces verts, espaces de jeux, sont souillés par les déjections et c'est regrettable. Je souhaite que chaque propriétaire se sente responsable de son animal et veille au respect de tous, habitant de la commune ou promeneur du dimanche. S'il faut établir une réglementation et aller jusqu'à l'instauration d'une amende, je le ferais en le proposant à l'assemblée municipale.

Michel SUIRE



## ADSL

Sur le bulletin de juillet j'ai omis de faire paraître un petit article concernant ce moyen rapide de communication. J'ai pris contact avec les services de France Télécom et les personnes présentes m'ont rappelé l'impossibilité, actuellement, pour des problèmes techniques, de connecter le quartier de Rouvre à l'ADSL.

Des solutions existeraient, mais très coûteuses ou marginales. Le conseil général a débloqué une somme supplémentaire pour l'installation du système mais, d'après les dernières informations, la solution n'interviendrait pas avant fin 2006...

Désolé pour ceux qui attendent avec impatience, mais c'est une situation que je ne maîtrise pas.

Michel SUIRE

## ENTRETIEN...

J'ai été interpellé plusieurs fois cette année par des voisins...de champs de chardons. Sachez qu'un arrêté préfectoral oblige chacun à entretenir sa propriété et à couper régulièrement cette plante généreuse avant qu'elle ne monte en graines. Je sais, au bord de l'autoroute, cela concerne les ASF, mais commençons par nos propriétés.

Merci pour les voisins.

Je renouvelle en cette saison mon propos du mois de juillet concernant les végétaux et je donne la consigne aux employés municipaux, lors de leur passage du printemps, de tailler, avec leurs moyens, ce qui n'aura pas été fait par vos soins, sur la voie publique.

Michel SUIRE



# Vie Municipale

## LE SOUS-PRÉFET AU "CHAMP... DU MOULIN"

Les nouveaux locaux du groupe scolaire ont été officiellement inaugurés le samedi 10 septembre à l'invitation de Michel Suire, maire de la commune.

Les personnalités présentes, M. Morisset, président du conseil général et député, M. Chiaro, secrétaire général de la préfecture, M. Delechat, conseiller général, et M. Autet, président de la communauté de communes, ont bien sûr fait une visite attentive de l'ensemble des locaux et découvert les nouveaux pôles créés : locaux de restauration et de garderie, construits en harmonie avec les bâtiments déjà existants et transformation de l'ancienne cantine en 2 nouvelles classes (travail effectué par les employés communaux).

Les membres du conseil municipal, de nombreux



parents d'élèves, et le personnel communal se sont joints à cette visite.

Un point fort a été développé par les différents intervenants : la complémentarité de l'occupation des locaux en dehors des temps scolaires par différents ateliers (gymnastique volontaire, bibliothèque pour tous, informatique, bridge, rencontres des parents d'élèves...). Un apéritif préparé avec le nouveau matériel de la cuisine a clôturé cette matinée où il

planait comme un sentiment de fierté.

"Les portes ouvertes" au cours de l'après-midi ont permis à tous ceux qui le souhaitaient de venir voir que les enfants de Germond-Rouvre pouvaient travailler dans d'excellentes conditions, en particulier aux "anciens" qui avaient participé à la vie de l'école auparavant et se sont réjouis de ces enrichissements.

## CONNAISSEZ-VOUS LE PERSONNEL COMMUNAL FAMILIER DES ENFANTS DE L'ÉCOLE ?



Solange Texier



Christelle Guibert

Solange Texier et Christelle Guibert, nos 2 ATSEM (Assistantes Techniques Spécialisées de l'Enseignement en Maternelle), soutiennent les enseignantes des 2 classes de maternelle et apportent leur aide au moment du repas des petits. Helyett Mazy, notre cuisinière prépare les 130 repas journaliers, aidée par Elizabeth Moreau.



Romain Desouche & Françoise Guilbault

Françoise Guilbault, Elisabeth Moreau, Christelle Guibert, Romain Desouche (en remplacement de Marie-Claude Gabard, en arrêt-maladie) encadrent les enfants à la garderie, au service réfectoire, surveillent la cour après le repas, la sieste, et assurent une partie de l'entretien des locaux. Depuis novembre, Sonia Galais, employée dans le cadre d'un "contrat d'accompagnement à l'emploi", fait briller les inox de la cuisine et complète son service à l'entretien des locaux.



Helyett Mazy



Elizabeth Moreau

## OÙ EN EST-ON AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES ?

A la suite de l'avis défavorable du commissaire enquêteur concernant la demande d'exploitation du centre de tri à Montplaisir, le SMITED (Syndicat Mixte Intercommunal de Tri et d'Élimination des Déchets) a voté le retrait de ce dossier. Il sera revu en tenant compte des réflexions faites et soumis à une nouvelle enquête publique en début d'année 2006.

Les élus membres de la CCVE ont confirmé leur soutien au projet du SMITED : réduction et valorisation de nos déchets. En outre, la réalisation de l'extension du centre d'enfouissement de Coulonges-Thouarsais est actuellement ralentie en raison de la mise à jour de poteries gallo-romaines nécessitant des fouilles.

Ces retards obligeront-ils le SMITED à se tourner vers le privé pour l'enfouissement, ce qui entraînera un surcoût que nous serons tous à déplorer ?

Point positif cependant : un rapprochement du SMITED avec la CAN (Communauté d'Agglomération Niortaise) semble se dessiner dans le cadre d'un schéma départemental cohérent axé vers la prévention et la réduction des déchets. A suivre...

Parallèlement certaines grandes surfaces ont enfin supprimé les innombrables petits sacs en plastique polluants (400 ans sont nécessaires à leur dégradation). Quant au SICTOM, il va mettre à notre disposition de grands sacs en plastique recyclables, pratiques pour les courses et avec un logo explicatif des tris.

### Nouvelles règles de facturation des OM (Ordures Ménagères) et tarifs 2006 en cours de validation :

- La redevance sera calculée au prorata du nombre de personnes (avec un plafonnement à 4 personnes par famille) et du nombre de mois complets d'utilisation du service.
- Un bébé ne sera pris en compte qu'au 1<sup>er</sup> janvier qui suit sa naissance.
- Un décès entraîne une facturation au prorata du nombre de mois complets d'utilisation du service.
- Studio : la facture concernant la redevance pourra être adressée au propriétaire d'un studio dont il serait impossible de connaître les coordonnées des locataires.

REDEVANCE	2005	2006
Conteneurisé	47,5 €	48,5 €
Porte à porte	53 €	54 €
Maison de retraite 75%	39,75 €	40,60 €
Entreprises	45 €	46 €
TOUT VENANT	19 €	19,40 €
DECHETS INERTES	2 €	2,10 €
DECHETS VERTS	5,30 €	5,40 €
DECHETS RECYCLABLES	Gratuit	Gratuit
Moyenne	50,25 €	51,25 € soit + 2%

**Le SICTOM recherche pour le 1<sup>er</sup> mars 2006, un agent de salubrité. Cette personne devra posséder le permis poids lourds. Les candidatures devront être adressées à Monsieur le Président du SICTOM route de cougou BP21 79160 COULONGES SUR L'AUTIZE avant le 31 janvier 2006.**

### LA SECHERESSE, SUITES ET ... CONSEQUENCES

Depuis cet été, très sec, vous avez peut-être constaté des fissures importantes sur votre maison dues aux mouvements de terrain. Afin d'être indemnisés, certains d'entre-vous ont appelé leur assureur pour faire une déclaration : les assurances acceptent de garantir ces dégâts uniquement si l'état de "catastrophe naturelle" est reconnu sur la commune par un arrêté préfectoral suivi d'une parution au journal officiel. Nous effectuerons la demande de reconnaissance de cet état pour l'été 2005 : pour cela nous vous demandons de bien vouloir appeler la mairie pour laisser vos coordonnées.

# La page de L'école

## L'école "Le Champ du Moulin" Année scolaire 2005/2006

### LES LOCAUX

Depuis la rentrée, l'école est dotée d'une nouvelle cantine (réfectoire et cuisine) qui permet d'accueillir les enfants dans des conditions optimales, et d'un espace de garderie à part entière.

Les anciens locaux de cantine ont été réaménagés au cours de l'été en deux classes pour les CP/PE1 et CE2/CM1. Le préfabriqué en place depuis deux ans a ainsi disparu, augmentant l'espace de la cour. Les enseignants disposent aujourd'hui d'une salle des maîtres, qui fait office également de bureau pour le directeur, de salle de réunion pour toutes les personnes intervenant dans l'école, de lieu de stockage des fournitures et du matériel pédagogique.

### L'ORGANISATION DE L'ÉCOLE

L'école, qui fonctionne depuis deux ans avec 5 classes et accueille cette année 121 élèves, est organisée de la manière suivante :

- une classe de PS/MS avec 29 élèves pris en charge par Karine PIFFETEAU, secondée à plein temps par l'aide maternelle Solange TEXIER.
- une classe de MS/GS avec 27 élèves pris en charge par Isabelle BIREBENT, nouvellement arrivée, et secondée à plein temps par l'aide maternelle Christelle GUIBERT.
- une classe de CP/CE1 avec 24 élèves pris en charge par Frédéric JOULAIN, dont la journée de décharge est assurée par Céline ALIBERT.
- une classe de CE2/CM1 avec 22 élèves pris en charge par Anne AUDURIER, dont le complément de mi-temps est assuré par Vanessa NICOLLAS.
- une classe CM1/CM2 avec 19 élèves pris en charge par Sandra MATHE-SAGOT.



La rentrée a vu également l'aménagement de nouveaux horaires pour une harmonisation départementale :

Maternelle	9h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Elémentaire	9h00 – 12h30	14h00 – 16h30

Les parents regrettent quelque peu ce nouveau dispositif qui ne leur permet plus de profiter autant d'un moment relationnel avec les enseignants le matin. Ceux-ci restent cependant disponibles en dehors des horaires scolaires, en prenant rendez-vous.



## LES PROJETS

Dans le cadre du projet d'école et en relation avec le collège, les enseignants ont décidé de travailler notamment sur l'alimentation (vaste programme et riche à tout point de vue), un projet fédérateur qui permet d'investir tous les partenaires de l'école.

La première phase de ce projet a été initiée dès la maternelle : travailler sur la collation matinale (très décriée à l'heure actuelle) afin d'inculquer de bonnes habitudes alimentaires aux enfants, et ce, dès le plus jeune âge. Le "goûter matinal" a été remplacé par un petit déjeuner lors de l'accueil et en self-service.

Pour les classes élémentaires, l'accent a été mis pour l'instant sur la notion d'équilibre alimentaire d'un repas.

A l'occasion de la "semaine du goût", tous les élèves sont devenus de vrais cordons bleus : en compagnie des maîtres et des maîtresses, ils ont pu jouer avec leurs sens, mélanger différents ingrédients, mettre la main à la pâte, solliciter leur odorat et surtout goûter (et éventuellement, faire la vaisselle). Ce projet pluridisciplinaire se poursuit...



Depuis le mois d'octobre, les élèves de 4 classes bénéficient d'un stagiaire du CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) à raison d'une séance par semaine et ceci pour toute l'année scolaire.

L'intervention de Michaël YUFRIO permettra notamment aux élèves de créer un spectacle musical basé sur l'improvisation.

Après un premier contact lors de l'année scolaire 2004-2005, les élèves de cycle 3 poursuivent leur correspondance avec une école de Manchester en Angleterre.

Enfin, ces mêmes élèves partiront au printemps une semaine en classe de découverte à SARLAT, haut lieu de la préhistoire... et de la gastronomie !...

## COMITE DES FETES

LE 14 JUILLET



Le 14 Juillet a rassemblé, comme chaque année à la même date, de nombreux habitants de la Commune de Germond-Rouvre et d'ailleurs. La convivialité et le soleil étaient aussi au rendez-vous. Le groupe "Kapsaka" venu de la ville de Joensuu en Finlande a dansé et fait battre le cœur de la Place St-Médard pendant 2 heures. Le moment le plus fort fut lorsque le chorégraphe de la troupe a proposé aux spectateurs de danser au rythme de l'orchestre.

Les jeux pour les enfants et les adultes ont été appréciés, de même que l'exposition mise en place par les amis de la Bibliothèque.

Comme toujours, l'apéritif offert par la municipalité a connu un vif succès.

Le repas champêtre a été servi à 198 adultes et 35 enfants qui, une fois cette jolie nuit d'été tombée, sont ensuite partis à la lueur des lampions dans la vallée de La Moussandière pour y admirer le feu d'artifice.

Le mariage du son et des couleurs fut un moment magique pendant 20 minutes, apprécié et appréciable dans ce petit coin de nature encore authentique.

Un grand bravo à toute l'équipe d'artificiers ! Si vous souhaitez les rejoindre pour les préparatifs de 2006, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Ils en seraient ravis.

Les membres du comité des fêtes remercient toutes les personnes qui donnent de leur temps et beaucoup d'énergie pour la réussite de cette journée et vous donnent donc rendez-vous pour le 14 Juillet 2006.

## SOIRÉE DÉGUSTATION ET JEUX



La soirée "soupes et crêpes" organisée par le Comité des Fêtes et l'Association des Parents d'Elèves est fixée au 21 janvier 2006 à la salle des fêtes de Germond.

Se réchauffer avec une bonne soupe de légumes maison, c'est un précieux moment de bonheur partagé, riche d'odeurs et de saveurs. Il y en aura pour tous les goûts : onctueuses, légères, sucrées ou salées, il faut y goûter.

Certains mariages les plus inattendus régaleront les plus fins palais. Pour les enfants, l'APE arbitrera le loto tandis que les parents s'adonneront à leurs jeux de société favoris : de quoi satisfaire tout le monde.

Voilà, rendez-vous le 21 janvier 2006 autour de belles soupes que nous partagerons tous ensemble et, comme c'est la tradition, la première crêpe sera offerte par la municipalité.

## UN SERVICE DU COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes loue des tables et des chaises à réserver auprès de M. ROY André Tél. : 05.49.04.04.55

La prise de possession se fait uniquement le vendredi entre 18h00 et 19h00 et la remise le lundi suivant même heure.

### PRIX DE LA LOCATION :

1 € une table et deux bancs pour les habitants de la commune et 1,20 € pour les habitants hors commune. Le règlement se fait lors de l'enlèvement avec un chèque de caution de 50 € qui sera restitué au retour.

## LES BOUCLES DE L'ÉGRAY



Fort heureusement, les fondations de l'église de Germond ont résisté au choc lorsque les 158 équipes se sont élancées pour vaincre les boucles de l'Egray. Presque un mini tremblement de terre.

Cette année encore, l'organisation parfaite, le parcours sélectif, les beautés de la nature, l'originalité de cette course en duo, ont permis de battre les records de participation.

Connaissez-vous "les poissons rouges" ou "les chouपालas 1", sans oublier "les chouपालas 2", "la grande gueule" ou encore "la belle paire" (équipe masculine évidemment), "les papys verts" ou "les clowns" (en tenue de scène) ?...

Que des noms d'équipe qui fleurent bon la joie de vivre, la convivialité, la fête. Le succès des boucles de l'Egray est à ce prix, car c'est la fête de l'effort.

Signalons que sur les 158 équipes, 2 seulement n'ont pu terminer. Bravo !!! Quant à l'équipe classée 156<sup>e</sup>, elle a dû s'arrêter souvent pour signer des autographes à ses fans. Vous les avez tous reconnues : ce sont "les vamps".

A l'année prochaine, début Octobre. Quant aux marcheurs, ils sont eux aussi de plus en plus nombreux chaque année.



## "Les Gymnastes de l'Egray"

La saison 2005-2006 a commencé depuis maintenant 3 mois et tout le monde semble satisfait... Le dynamisme du club est toujours le facteur primordial de son bon fonctionnement.

Les gymnastes sont encore très nombreux cette année puisque l'on en dénombre une cinquantaine (de 4 ans à 18 ans, filles et garçons). 8 encadrants techniques bénévoles donnent de leur temps tous les samedis matins (entraînements de 9h à 13h15), au gymnase de Champdeniers, pour que nos jeunes sportifs puissent s'épanouir dans leur activités... Le bureau a connu quelques changements : il a accueilli 2 nouveaux membres.

Le club tient à remercier toutes les personnes qui participent activement à sa bonne marche !

Mme J. CHARRIER  
Mme F. DAVERAT



# Vie Associative

## Association de Parents d'Élèves École "LE CHAMP DU MOULIN"

L'assemblée générale s'est tenue le mardi 13 septembre 2005 pour présenter le bilan moral et financier de l'année passée et pour élire son nouveau bureau.

Nous souhaitons, tout particulièrement, remercier Mesdames CHAUSSERAY Dominique et GRAVELEAU Elisabeth qui nous ont annoncé qu'elles quittaient respectivement la présidence et la trésorerie de l'APE après 6 années de mandats bien remplis. Elles restent néanmoins membres actives au sein du nouveau bureau. Nous remercions également Monsieur MOUSSET Xavier, membre sortant, pour sa participation active au sein de l'APE.

Nous souhaitons la bienvenue à deux nouveaux parents venus renforcer notre effectif qui compte désormais 15 membres :

- Président : **FOUILLET Olivier**
- Vice-présidente : BOINOT Valérie
- Trésorière : VILLENEUVE Valérie
- Trésorière-adjointe : SAVATIER-DUPRE Laurence
- Secrétaire : ARTEMON Véronique
- Secrétaire-adjoint : CHAUSSERAY Stéphane
- Membres : CHAUSSERAY Dominique, GRAVELEAU Elisabeth, MOREAU Nelly, BRADSHAW Clara, BENIZEAU Nathalie, PASSEGUE Guillaume, BRUN Christophe, MAGGIO Franck, GENDRON Alain.

L'APE est heureuse également d'accueillir Madame BIREBENT Isabelle (Moyenne et grande Section) et Madame ALIBERT Cécile qui assure la décharge hebdomadaire de Monsieur JOULAIN (CP/CE1).

**Nous souhaitons à l'ensemble de l'équipe enseignante une bonne année scolaire.**

### DEFILE NOCTURNE

Nous avons commencé l'année par une manifestation autour de la fête d'Halloween le Mercredi 2 Novembre.

La nouveauté a été de constituer deux groupes d'enfants. Les petits (jusqu'au CP), tous plus effrayants les uns que les autres ont défilé dans les rues de Rouvre en quête du maximum de friandises. Ils ont ensuite partagé leur butin dans la cour de l'école, autour de délicieux gâteaux confectionnés par les parents.

Ensuite, les grands (CE1 au CM2) nous ont rejoint pour le goûter, puis sont partis pour un défilé les

menant du lotissement des Champs-Ferret jusqu'à l'arrêt de bus de Breilbon. Le cortège s'est terminé à la tombée de la nuit, donnant à l'événement une poussée d'adrénaline dans l'esprit d'Halloween.

Nous remercions les parents venus encadrer le groupe avec torches et gilets fluorescents, pour la sécurité de tous.



### DATES À RETENIR

- ◆ Soirée Jeux : 21 janvier 2006 à 20h30 : L'APE organise un loto spécial jeunes
- ◆ Dîner dansant : 4 mars 2006 à 20h30 : Salle des fêtes de Germond

L'APE est une association à but non lucratif. Elle a pour objectif d'organiser des manifestations pour collecter des fonds afin de financer diverses actions auprès des enfants de l'école. **Nous souhaitons, avec l'ensemble des parents, améliorer pour nos enfants la vie de l'école. N'hésitez pas à nous rejoindre : toute participation aussi minime soit-elle est la bienvenue.**

Pour l'APE

FOUILLET Olivier - 05 49 05 63 48



## LE FOYER RURAL TRÈS DYNAMIQUE

### Des nouvelles du Foyer Rural ...

Des sections « anciennes » toujours dynamiques :

Le chant animé par Anita Baufumé entourée de ses 18 choristes. Ils nous ont offert deux belles prestations en 2005, l'une dans la salle du foyer, l'autre dans l'église de Rouvre à l'occasion de la fête de la musique. Les répétitions ont lieu les mercredis, à Germond, à 20h 30. Ils nous donnent rendez-vous en janvier pour un nouveau concert.

La course à pied sous la houlette de Joël Baribaud et Frédéric Vergnault et les 27 adhérents. Les entraînements se poursuivent le dimanche matin. L'Egray's Club a mené avec brio les 17èmes boucles de l'Egray où se sont affrontés 158 duos pendant que 157 marcheurs découvraient ou redécouvraient les sentiers de la commune.

Le théâtre des jeunes qui a remporté un tel succès en mai dernier avec « le roi est mort » de Ph. Dheygre que la pièce va être rejouée en partenariat avec le Collège de Champdeniers le vendredi 3 février 2006 et le lendemain, samedi 4, pour une dernière soirée. Vous n'avez pas pu venir en 2005 ? Vous avez particulièrement apprécié et avez envie faire partager votre plaisir à des amis : réservez la date du **4 février 2006**. La section est toujours animée par Françoise Chartre, Claudine Moreau et Monique Suire.

Le théâtre adulte dont la dernière pièce « une ferme en TROP » a remporté un vif succès. La section va reprendre ses activités pour la préparation de la soirée cabaret.



La gym rondement menée par Suzanne Autet et Marie-Thérèse Bourgeais.

35 gymnastes s'y côtoient tous les jeudis soirs dans la salle de motricité de l'école de Rouvre. Aux beaux jours, la gym se transforme en randonnées ...semi-nocturnes.

L'informatique, section plus jeune mais néanmoins active. Les 14 adhérents sont toujours conseillés avec beaucoup de patience par Bernard Bellion et François Sénéchau. Ils se retrouvent les mardis soirs à l'école de Rouvre.

La marche, jeune section également, sous la férule du guide Rémy Gadreau, invite les personnes intéressées à se retrouver le dimanche matin à 9h30 pour se dégourdir les jambes et découvrir les sentiers environnants.

### Et de petites « nouvelles » :

Le bridge initié par René Brenet ; on dit que les 8 participants y font de remarquables progrès...

Le Karaté proposé par Cyril Dupont.

Le Foyer Rural, dont la vocation est d'animer la commune dans laquelle nous vivons, est aussi l'occasion de vivre de bons moments de convivialité. C'est dans cet esprit que nous participons aux festivités du 14 juillet, au Téléthon en décembre et que nous organisons un apéro-rencontre pour tous les adhérents.

## A NOTER POUR 2006 :

### SOIRÉE-CABARET LES 12 ET 13 MAI.

A travers des sketches, des chants, du sport, de la danse...  
le tout dans une joyeuse ambiance de rire !  
Réservez dès à présent l'une de ces deux dates :  
vous ne le regretterez pas !

### Bureau 2005-2006 :

Rémy Gadreau (président) ;  
Monique Suire (vice-présidente) ;  
Francis Baudry (trésorier) ;  
Marie-Thérèse Bourgeais (trésorière adjointe) ;  
Suzanne Autet (secrétaire) ;  
Claudine Moreau (secrétaire adjointe).



## LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Située dans l'enceinte de l'école à Rouvre, la Bibliothèque Municipale est ouverte à tous :

- le mercredi de 16H00 à 18H00
- le vendredi de 17H00 à 18H00
- le samedi de 10H00 à 12H00

L'adhésion pour l'année à partir de janvier est de 5 € par personne et gratuite pour les enfants scolarisés à Germond-Rouvre.

Les permanences sont tenues par des bénévoles :

- Hélène BRENET
- Marie-Andrée CHARRUAUD
- Catherine EPOULET
- Lisette GAUTHIER
- Geneviève GOGUET
- Monique MATHIS
- Pascale OUVRARD
- Isabelle PROUST-BRISSON

Si des personnes sont intéressées pour cette activité, elles peuvent se faire connaître auprès de l'une d'elles.

L'Assemblée Générale aura lieu fin Janvier.

Le 14 juillet, nous avons monté une exposition pour la fête nationale. Nous avons organisé en avril une soirée lecture au cours de laquelle des lecteurs voyageurs de la commune sont venus nous raconter leur découverte de pays proches ou lointains...

Nous nous sommes pour la 3<sup>ème</sup> fois associées aux Bibliothèques du Val d'Egray pour organiser et participer à une manifestation les 18 et 19 novembre sur le thème du Voyage.

Nous avons pu, à travers le récit des 3 auteurs invités (Isabelle AUTISSIER, Bernard OLLIVIER et Didier LEFEVRE) suivre leur parcours et aussi leur expérience humaine.

Des expositions, des carnets de voyages et une librairie ouverte ont attiré gratuitement, de nombreux visiteurs.

La rencontre des bénévoles des bibliothèques du canton permet des échanges riches et la mise en place de ces manifestations.

Nous espérons que votre envie de lecture vous conduira à la bibliothèque de votre village où vous serez bien accueillis.

## LE CLUB

### "Rencontres et Loisirs"

Le Club poursuit ses activités : marche le vendredi matin, jeux de cartes chaque mercredi après-midi, séance de maintien, étirements et assouplissements le mardi matin.

Le dernier concours de Manille en novembre a connu son habituel succès.

Le prochain est prévu le 17 février 2006 avec, en intermède, les réputées gaufres et crêpes.

## ANCIENS COMBATTANTS

### DATES À RETENIR :

• **30 AVRIL :**

Assemblée Générale à Germond suivie d'un repas à la Salle des Fêtes.

• **8 MAI :** Repas à Germond

## FOYER RURAL

Le 6 janvier 2006, à la salle du Foyer rural de Germond, venez nous rejoindre pour le concert de début d'année donné par la chorale du Retail et le Chœur de l'Egray.

### Entrée Gratuite

Les dons récoltés lors de cette soirée seront remis aux victimes du tremblement de terre de l'Afghanistan.

## LES RENDEZ-VOUS DE QUARTIERS 2005

### LA RUE DES TROIS VILLAGES

Nous nous étions promis de fêter le 10<sup>ème</sup> anniversaire de notre pique-nique de quartier : les Champs-Ferret, Nezay, La Barre et la Rouère, c'est chose faite.

Le 17 Septembre 2005 (toujours le 3<sup>ème</sup> samedi de septembre), nous avons ouvert notre soirée aux autres quartiers de Rouvre et c'est là que nous nous sommes retrouvés près de 140 personnes à l'apéro et au pique-nique. Au préalable, le concours de pétanque a rassemblé les adeptes de la boule, tandis que les randonneurs sont partis sur les chemins du canton.

Après l'effort, le réconfort a été le bienvenu autour du buffet des entrées et des desserts constitué par l'ensemble des familles et autour du barbecue où chacun a pu cuire ses grillades.

C'est donc dans une ambiance très sympathique et conviviale que nous avons passé un agréable moment, heureux de partager nos victuailles et de joviales conversations.



### A ROUVRE...

Depuis quelques années, nous nous retrouvons entre voisins, le 18 juin pour le centre de Rouvre et le 26 juin pour la Chalonnaise, afin de partager tous ces petits plats préparés par nos cordons bleus.

Pas de menu établi, chacun y va de son imagination et chaque fois, ô merveille ! nous commentons sans fin toutes ces bonnes recettes. Ainsi, chaque année ce pique-nique se renouvelle simplement, sans chichis. Dans ce monde tourmenté, que c'est bon de se réunir de façon conviviale et de lier connaissance avec les nouveaux habitants du quartier.



### ACCA GERMOND-ROUVRE

Pour la saison 2005-2006, nous comptons 68 sociétaires.

#### Composition du bureau :

Président	LE HENANFF Michel 05.49.72.07.02
Vice-président	ELIE Christophe 05.49.04.03.42
Secrétaire	GAZEAU Claude 05.49.79.19.75
Secrétaire-adjoint	GAZEAU Franck 06.72.27.71.73
Trésorier	ROY André 05.49.04.04.55
Trésorier-adjoint	BON David 05.49.04.00.17
Autres membres	CLISSON Pierre 05.49.04.01.73 JOURNAULT Dominique 05.49.04.04.31 CHAIGNE Robert

Le repas au chevreuil aura lieu à la salle des fêtes le samedi 11 mars 2006 à 20h00. Vous y êtes cordialement invités.

## Des nouvelles du Centre Socio-Culturel

### CENTRE SOCIO-CULTUREL DU VAL D'ÉGRAY

#### 1 - Un nouveau projet pour le CSC

Le projet (2003-2005) arrivant à échéance, les bénévoles et professionnels du CSC (Centre Socio-Culturel) ont lancé une réflexion de décembre 2004 à juin 2005 afin de définir le nouveau projet d'animation pour 2006-2009. Ce projet qui a été déposé et présenté à la Caisse d'Allocations Familiales contient 6 grandes orientations :

- Orienter notre action en direction des familles par la mise en œuvre d'un projet spécifique d'animation collective familles,
- Favoriser le lien social par des services et activités de proximité accessibles à tous,
- Structurer les pôles enfance et petite enfance,
- Développer notre action en direction de la jeunesse en fonction des besoins spécifiques,
- Développer une politique de communication,
- Soutenir la vie associative.

Il est possible de consulter ce nouveau projet dans le détail au centre.

#### 2 - Une nouvelle saison avec de nouvelles activités :

La nouvelle plaquette des activités 2005-2006 du CSC est sortie début septembre et a été diffusée dans tous les foyers du canton.

De nouvelles activités sont proposées à la population, en particulier avec l'ouverture du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) pour les 3-6 ans à partir des vacances de la Toussaint.

Début 2006, c'est un Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui sera lancé afin d'accueillir et d'informer assistantes maternelles, parents et futurs parents et bien sûr, les enfants.

Le RAM est un lieu d'écoute, d'information et d'animation. Ainsi, en plus des temps d'accueil, des temps d'éveil seront proposés pour les enfants.

A noter également, de nouvelles activités régulières hebdomadaires : échecs, nature, yoga.

#### 3 - De nouvelles têtes au CSC :

Virginie MOREAU de Rouvre est employée au CSC en tant qu'auxiliaire de puériculture depuis le mois de mars 2005. Virginie anime la halte garderie et le CLSH 3-6 ans aux côtés de Christelle GILBERT.

Adeline PERLADE a pris ses fonctions début mai 2005 au poste d'accueil, secrétariat, comptabilité, en remplacement d'Anne GERMANY, qui a choisi de nouveaux horizons professionnels.

Lors de l'assemblée générale du 8 avril 2005, 7 nouvelles personnes sont venues renouveler en partie le CA (Conseil d'Administration) et le bureau du CSC :

- Bernard DERRE (La Chapelle-Bâton)
- José DIAZ (Surin)
- Monique FREJOU (Pamplie)
- Nadège BEAUFFRETON (Pamplie)
- José ALLAOURET (St-Christophe/Roc)
- Françoise CHARTRE (Germond-Rouvre)
- Valérie BERTON (Ste-Ouene)

Pour tous renseignements, vous pouvez venir au CSC, dans l'ancienne gendarmerie de Champdeniers, Place Porte St Antoine, ou téléphoner au 05.49.25.62.27 ou envoyer un mail à : [cscvaldegray@free.fr](mailto:cscvaldegray@free.fr)

## ACTIVITES PETITE ENFANCE

### L'ASSOCIATION "LES DIABLOTINS" ACCUEILLE LES ENFANTS DE 0 À 3 ANS

En partenariat avec le CSC (Centre Socio-Culturel), elle propose un lieu de rencontres et d'échanges entre les assistantes maternelles et les enfants autour d'activités ludiques et d'éveil pour les tout petits.

Les "Diablotins" se retrouvent tous les jeudis matins de 9h30 à 11h30 dans les locaux de la halte-garderie :

Centre Socio-Culturel du Val d'Egray  
Orée de Gâtine  
Place Porte St-Antoine  
79220 Champdeniers



### LES ASSISTANTES MATERNELLES DE GERMOND-ROUVRE

Mme Martine Le Gougaud	05.49.25.20.48
Mme Brigitte Richard	05.49.25.57.96
Mme Louissette Collet	05.49.25.77.59
Mme Yane Suire	05.49.25.74.35
Mme Aline Puren	05.49.04.07.49
Mme Catherine Epoulet	05.49.04.03.45
Mme Claudette Chaillou	06.74.37.27.48

Pour tous renseignements  
vous pouvez contacter  
Martine Le Gougaud  
au 05.49.25.20.48

## Communauté locale catholique

de GERMOND-ROUVRE, SAINTE-OUENNE, SURIN, XAINTRAY

Une communauté locale composée de laïcs fonctionne depuis septembre 2004. Elle assure une présence de chrétiens au plus près de tous et à l'écoute des attentes des familles (baptême, catéchisme, mariage, sépulture...)

**La messe est célébrée à Germond le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois, à 9h30**

Contacts : Mme Jeanne-Marie Bizard (déléguée pastorale) 05.49.25.80.43  
Mme Madeleine Blais (responsable de la prière) 05.49.25.85.96  
Mme Marinette Mérieau (responsable de la prière) 05.49.25.61.93

# Vie Associative

*"Bien vieillir chez soi"*



## AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

CHAMPDENIERS MAIRIE - 79220 CHAMPDENIERS - TÉL. 05.49.32.28.82

Pour vous permettre de continuer à bien vivre votre retraite chez vous !

**NE CHERCHEZ PLUS, L'ADMR VOUS PROPOSE UN COUP DE MAIN EFFICACE ET CHALEUREUX.**

### L'expérience d'un réseau

L'ADMR c'est un réseau de bénévoles proche de votre domicile qui étudie avec vous les services dont vous avez besoin. Ils sont à votre écoute et organisent les interventions.

Les professionnelles qualifiées prennent alors le relais et assurent les services à domicile.

### Les modes d'intervention

- Le prestataire** L'association ADMR propose l'intervention de ses professionnelles à votre domicile. Elle étudie avec vous les possibilités de financement et effectue les démarches administratives auprès des différents organismes sociaux et caisses de retraite.
- Le service familles** Maladie ou naissance, une TISF (Technicienne d'Intervention au Service des Familles) ou une AF (Auxiliaire Familiale) sont là pour vous aider dans vos moments difficiles.
- Le mandataire** L'association ADMR est mandatée pour vous apporter son concours dans les démarches liées à l'emploi d'une salariée à votre domicile. Elle vous propose du personnel expérimenté et de confiance.

Pour avoir des renseignements, vous pouvez nous contacter au 05.49.32.28.82  
LUNDI JEUDI et VENDREDI de 8H00 à 12H00 – MARDI et MERCREDI de 13H30 à 17H30

## Service d'Aide au Maintien à Domicile

**Place Porte St-Antoine - 79220 Champdeniers - Tél. 05.49.25.81.33**

Le Service d'Aide au Maintien à Domicile de la Communauté de Communes de Val d'Egray a pour objectif d'apporter un confort moral et physique, ainsi qu'une meilleure qualité de vie aux personnes qui le sollicitent. Tous les membres de l'équipe s'engagent à rendre un travail de qualité, conformément au contrat signé avec le bénéficiaire. Les agents recrutés par le service AMD suivent des formations régulières contribuant ainsi à renforcer leur professionnalisme.

### Les services proposés :

#### **Interventions d'aides à domicile**

- Etude de besoins à domicile
- Instruction des dossiers
- Mise en place des interventions et suivi de la prestation

#### **Portage de repas à domicile**

- Un repas complet, préparé par les services de restauration de la maison de retraite de Champdeniers peut être livré au domicile des personnes âgées de 60 ans ou plus (ou personne en incapacité ponctuelle, handicapée). Ces repas sont livrés du Lundi au Vendredi.



## Le centenaire de la loi 1905 instituant la séparation de l'église et de l'état

Il y a donc 100 ans seulement que la loi a posé une des bases de notre culture républicaine laïque :

*"La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes... (Article 1)"...*

Elle a fixé le cadre juridique de la laïcité en France et a permis de faire vivre depuis un siècle cette philosophie remontant à l'antiquité et relancée par les penseurs du "siècle des lumières".

Avec la révolution et la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen, le catholicisme n'était plus religion d'état et la liberté de conscience de l'individu était reconnue... Mais il faudra attendre la troisième république et les lois du début du 20<sup>e</sup> siècle pour consacrer vraiment le principe d'une école gratuite, laïque et obligatoire, respectueuse des choix de chacun, et le principe d'une vie publique et politique libérée de l'ingérence de la religion catholique.

Cette loi de paix intervenait après des années d'affrontements et aura du mal à s'imposer, mais elle a fini par inscrire la laïcité dans la culture républicaine de la France, même si des débats quelquefois houleux ont encore lieu aujourd'hui. Pourtant, la laïcité protège notre société des excès religieux et des fanatismes et garantit à chacun sa liberté de pensée : protégeons-là et faisons qu'elle vive d'autres siècles encore...

## Association Gâtine Emploi

L'association Gâtine Emploi a pour but d'assurer sur le territoire du Pays de Gâtine :

- L'accueil, l'information, l'orientation ;
- Le suivi, la formation et l'accompagnement vers l'emploi ;
- La lutte contre le chômage et l'exclusion ;
- L'information des entreprises sur les modalités d'embauche ;
- Les dispositifs d'aides et de formations ;
- Une fonction d'observatoire sur le territoire.

La **PAIO** (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Dix permanences hebdomadaires sur chaque canton du Pays de Gâtine apportent un service de proximité. Florence FRANCAIS, conseillère, reçoit sur rendez-vous **chaque mardi matin au Centre Socio-Culturel du Val d'Egray (Champdeniers)**.

*Pour prendre rendez-vous, il faut contacter l'association au*  
**05 49 94 23 46**

## DATE À RETENIR

### FORUM JOBS SAISONNIERS

**Mercredi 22 février 2006**  
**de 14 h à 18 h**  
**au**  
**Palais des Congrès**  
**de Parthenay**

*Des séances d'information  
seront organisées du  
18 au 28 avril 2006  
sur chaque canton  
du Pays de Gâtine.*

# La Page Histoire

## HISTOIRE D'HIER

### BALADE AU JARDIN DES PRENOMS DU TEMPS D'AUTREFOIS

Dans le jardin du temps passé, nous cueillons un joli bouquet de prénoms quelque peu oubliés. Fleurs fanées du temps des aïeux ? Non, ces noms ont gardé toute leur fraîcheur.

Entrons au jardin du souvenir, attirés par le parfum de Rosalie et de Rose-Thym qui nous offre sa double senteur.

Pour chanter une comptine nous réunirons Victorine, Léontine, Ernestine, Alexandrie, Honorine, la savoureuse Clémentine avec Augustine et Gustine.

Ensuite elles iront en balade sur le chemin avec Célestin, Germain, Toussaint, Firmin, Augustin et Delphin.

Descendues de notre histoire de France : Frédégonde, Clotilde avec Radegonde.

La précieuse Agathe, la riche Fortunée et Prosper, dissimulent Modeste et Prudence.

Echappés de la bible du pasteur, nous saluons Céphas, Abraham, Josué et Gédéon.

Virginie, Léonie avec Sidonie et Mélanie dansent un entraînant quadrille. Eliza joue avec Izabeth.

Les plus dissimulées : Urselle, Esperte, Pélagie, Plaisance, Emelie, Euphrosine, Mathelme et Olinza. Enriette cherche sa hache avec Cateline qui a changé son air.

Là-haut dans le ciel, Céleste avec Stéline et Stollina.

L'épicière Olive bavarde avec Clorinthe, l'institutrice de Berthe, Céline, Adélaïde, Adeline.

Dans le petit cimetière entre le bourg et le lavoir de la Chagnée, Azeline avec son Léon, Constant que l'éternité n'a pas séparé de Zéline.

Amandé a brisé sa coque. Son frère Amendé paiera sa convention.

Avant de refermer la porte du jardin imaginaire, saluons ces messieurs jouant aux cartes : Isidore, Arsène, Ambroise et Amédée font une coïncidence ; Hyacinthe et Honoré s'opposent au trut.

Si vous voulez saluer Mauritia, Madeline et Antoine, il vous faudra grimper aux clochers où logent ces dames à la lourde jupe que le vent ne soulève point.

Les plus nombreuses sont les savoureuses : Magdelaine, Madelaine et Madeleine, qui ont engendré Madeline, Adeline et Adèle.

Ces prénoms de l'ancien temps se retrouvent dans les recensements effectués tous les cinq ans entre 1836 et 1930.

Claude Noirault

### POITEVIN LA GÉNÉROSITÉ

Sur le pommeau en métal d'une canne en jonc est écrit : POITEVIN LA GENEROSITE Saint-Etienne.

C'est l'aboutissement d'un périple autour de la France, d'un jeune parti de Rouvre à 18 ans et retourné vivre dans son village natal.

Eh oui c'est l'apprentissage d'un "compagnon mécanicien agricole-maréchalerie-ferronnerie".

Première étape : Albi, où observé et jugé par les compagnons et la communauté, il devient aspirant, étape indispensable pour ouvrir les portes du tour de France.

Et c'est parti pour 7 ans : Paris, Angers, Tours, Poitiers, Montréal, Toulouse. Au bout de 5 ans, à Saint-Etienne, il réalise son chef-d'œuvre : étude, plan et réalisation d'une ponceuse à bois, taille réelle.

Les compagnons le reçoivent alors dans leur grande famille. Ils lui donnent un nom : sa province d'origine, associée à une qualité humaine perçue par la communauté. Il devient alors POITEVIN LA GENEROSITE.

On lui remet une étole pourpre (couleur compagnonique), sur laquelle sont inscrites les étapes géographiques de son apprentissage.

La vie d'un "compagnon" se passe chez le patron (8 à 10 heures par jour) et en pension dans les "sièges". Les sièges sont les lieux de vie des aspirants compagnons gérés par la "Mère" qui, autrefois devait être à la fois femme de compagnon et fille de compagnon. Les soirées se terminent tard, car il faut approfondir les connaissances pratiques et théoriques. Dans les sièges, pas de religion, pas de politique, ce qui permet de vivre les grands principes du compagnonnage : tolérance, politesse, respect d'autrui, courtoisie, goût du travail et du travail bien fait.

Si actuellement le compagnonnage n'est pas disparu, il est en régression et, signe des temps, il est ouvert aux filles.

Au fait, ce "compagnon du tour de France" s'appelle REGIS BONAIDE et, revenu à Rouvre, il habite à la Chalonnaire.

# La Page Histoire

## HISTOIRE D'AUJOURD'HUI



### LA RONDE DES BOÎTES

Chaque jour, je reçois votre visite. Je fais partie de votre patrimoine. Je peux être très moche mais aussi très jolie. Ma place est souvent curieuse : dans une porte, sur un muret, accrochée à un poteau, posée à même le sol, entourée de fleurs...

Je peux avoir la forme d'un tuyau, d'une maison, d'une boîte...

Il arrive parfois que l'on m'empile avec des copines. Je peux être en bois, en fer, en plastique, en pierre. Je peux être de toutes les couleurs : verte, jaune, bleue, grise, blanche, rouge, peu importe. Je joue un rôle important dans la société et dans votre vie, car tout au long de l'année je vous informe. J'aimerais bien ne vous donner que de bonnes nouvelles, mais ma fonction m'oblige à vous en livrer aussi de moins bonnes. Si je pouvais parler, que de secrets je pourrais raconter ! Mais je dois rester discrète. Ce qui m'inquiète, c'est toutes ces nouvelles façons de communiquer. N'est-ce pas joli une lettre manuscrite ou une belle carte postale ? Il est vrai que je suis moins rapide. J'espère néanmoins ne pas être totalement démodée, pouvoir continuer avec La Poste à vous dépêcher tout ce dont vous rêvez et permettez-moi de vous souhaiter une bonne année !



## SILENCE, ON TOURNE...

### LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE EN TOILE DE FOND À LA TÉLÉ...

Ce n'était qu'un faux ! Jeudi matin 8 décembre, les personnes qui circulaient sur la RD748 à la hauteur de Maison Neuve ont cru à un véritable accident : une voiture était encastrée dans un pylône dans un champ tandis qu'une épaisse fumée sortait du capot. Pas de blessé, pas de gendarmes, pas d'ambulance, ce n'était qu'une séance de tournage pour un film. Ce moyen-métrage que l'on verra sur ARTE dans quelques mois est soutenu par la Région et le Département, dans le but de faire travailler l'économie locale. La réalisatrice en est Alix BARBEY et il a pour titre "Nationale". Surveillez les programmes des prochains mois...



# Etat Civil



## NAISSANCES 2005

09 janvier : DEVANNE Flora, Véronique, Marie-Laurence  
2, rte de la Ballade

17 janvier : HAY Alexandre, Loup, Gérard  
LA FOLIE

11 mars : POUZINEAU Kenaï, Raphaël, Phebus  
179, rte des 3 villages

08 avril : FILLON Olivier, Maxime  
Les FICHERES

27 avril : CERIZIER Gaétan, Christian, Yvonnick  
La CHAISE

20 juin : GENDRON Kelyan, Michel, Jean-Yves  
163, rte de l'Egray

21 juillet : MOREAU Enzo, Mickaël, Alexandre  
28, rue des jardins

25 juillet : NAUDON Océane, Maude  
55, rue du Logis

05 septembre : KOESSLER Clara  
21, rue de l'Egray

06 octobre : CHAUVINEAU Léonie  
59, rue du Logis

10 octobre : RENAULT Alizée, Céline, Marthe  
7, rue des Champs-Ferret

10 novembre : BESSON Orane, Magdela  
161, rte de l'Egray

## MARIAGES



4 JUIN

MOUNIER Claudy, Lionel  
MOTTET Monique

16 JUILLET

LAFLUTE Dany  
CORBIN Nathalie

20 AOÛT

DIEUMEGARD Patrice  
CORBIN Karine

27 AOÛT

RACAUD Karl  
FAUGER Linda

## DÉCÈS

26 janvier :

TAFFOIRIN Gustave  
8 rte de ternanteuil

13 février :

DURANDEAU Grégory  
28 cité des Fougères

19 mai :

BLANCHARD Hélène  
40 chemin de la Minée

2 juin :

PREVOTE René  
65 rte de l'Egray

5 décembre :

SIONNEAU André  
14 rue des Champs-Ferret

## Salle des Fêtes

### ■ RÉSERVATIONS

- Elles se font auprès de Mme Guilbault (05 49 25 76 66) qui renseigne selon le calendrier.
- Mme Guilbault assure la visite et l'état des lieux.
- Toute réservation est effective à compter du versement de la caution par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) et de l'acceptation du règlement d'utilisation.

### ■ RÈGLES D'UTILISATION

- Le preneur doit impérativement ranger les tables et les chaises (par 6).
- Il devra également balayer, nettoyer le bar, l'office et les sanitaires (**pas de produits détergers sur le parquet**). Un nettoyage est proposé par la commune, et facturé.
- Le preneur se verra facturer tout objet manquant ou cassé, et toute détérioration constatée au moment de la restitution des locaux.
- La caution est restituée après l'état des lieux, ou acquittement de facturation, s'il y a lieu.
- La commune n'est pas responsable des vols, nuisances... Pour toute utilisation au-delà de 2 heures du matin, l'autorisation du maire doit être demandée et permettre ainsi l'information de la gendarmerie.

### ■ SÉCURITÉ

- Le plan d'évacuation est affiché dans le hall où l'utilisateur doit en prendre connaissance.
- L'accès aux extincteurs doit être laissé libre.
- Il est interdit de fumer (décret 92.478 du 29 mai 1992).
- Le preneur déclare sur l'honneur avoir souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile et en fournit l'attestation.
- La salle est pourvue d'un téléphone utilisable pour les numéros d'urgence :  
**15 ▶ SAMU 17 ▶ GENDARMERIE 18 ▶ POMPIERS**

Pour appeler un autre numéro, il faut se munir d'une carte France Télécom.

La salle des fêtes peut être appelée au 05 49 04 06 48.

### ■ AFFICHAGE

- Le règlement d'utilisation des locaux adopté par le conseil municipal est porté à la connaissance de chaque utilisateur qui l'accepte.
- Le règlement est affiché dans la salle pour rappel.
- Le règlement fait l'objet d'une information dans les publications municipales.
- Toute modification apportée est diffusée par les mêmes moyens.

### ■ TARIFS

#### Caution

- Elle est fixée à 230 € (sauf collectivités)

#### Utilisation du hall

- Hall seul = 30 €
- Hall + Office = 55 €

#### Location de la salle

- **Association siégeant dans la commune :**
  - 1/2 journée = 61 €
  - la journée = 92 €
  - Un jour gratuit 2 fois/an (*couverts compris*)
  - Par dérogation, des associations du canton à compétence intercommunale pourront bénéficier de cette gratuité 1 fois l'an (*couverts compris*)
- **Association extérieure à la commune :**
  - 1/2 journée = 90 €
  - La journée = 150 €
- **Particuliers résidant dans la commune :**
  - 1/2 journée = 50 €
  - La journée = 120 €
  - Deux jours consécutifs = 180 €
- **Particuliers extérieurs à la commune :**
  - 1/2 journée = 90 €
  - La journée = 210 €
  - Deux jours consécutifs = 250 €
- **Facturations diverses :**
  - Couvert complet = 0,30 € par convive
  - Couvert seul = 0,20 € par convive
  - Verre = 0,10 € l'unité
  - Vaisselle diverse = 0,50 € l'unité
  - Manquant ou cassé = 1,50 € l'unité
  - Détérioration facturée sur constat et au temps passé = 15 € de l'heure
  - Nettoyage par la commune = 76 €



## SALLE DU FOYER

### RÉSERVATIONS

- Elles se font auprès de Mme Guillbault qui renseigne selon le calendrier (05 49 25 76 66).
- Le responsable assure la visite et l'état des lieux, les clés de la salle seront remises au demandeur contre le dépôt d'un chèque correspondant à la location.
- TOUTE RÉSERVATION SERA EFFECTIVE À COMPTER DU VERSEMENT DE LA CAUTION PAR CHÈQUE (libellé à l'ordre du Trésor Public), et de l'acceptation du règlement intérieur.

### RÈGLES D'UTILISATION

- La caution est restituée après état des lieux, ou acquittement de la facturation s'il y a lieu.
- Il est interdit de faire de la cuisine dans la salle.
- Le preneur doit obligatoirement balayer, nettoyer la salle et les sanitaires.
- Le preneur se verra facturer tout objet manquant ou cassé, et toute détérioration constatée au moment de la restitution des lieux.
- La Commune n'est pas responsable des vols, nuisances.
- Toute utilisation au-delà de minuit n'est pas autorisée.

### SÉCURITÉ

- Le plan d'évacuation est affiché, l'utilisateur doit en prendre connaissance.
- L'accès aux extincteurs doit être laissé libre.

- Il est interdit de fumer (décret 92.478 du 29 mai 1992).
- Le preneur déclare sur l'honneur avoir souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile.
- Il est interdit de stationner devant la salle et dans la cour (sauf livraison pour la salle).

### TARIFS

- **Caution :**
  - La caution est fixée à 150 € (sauf collectivités).
- **Location de la salle :**
  - Association siégeant dans la commune ou réunion, pique-nique de quartier : GRATUIT
  - Association extérieure à la commune : 30 €
  - Particulier résidant dans la commune : 30 €
- **Facturations diverses :**
  - Détérioration facturée sur le contrat.

### AFFICHAGE

- Le règlement d'utilisation des locaux adopté par le conseil municipal est porté à la connaissance de chaque utilisateur qui l'accepte.
- Le règlement est affiché dans la salle pour rappel.
- Le règlement fait l'objet d'une information dans les publications municipales.
- Toute modification apportée est diffusée par les mêmes moyens.

## Horaires d'ouverture de la déchetterie de Champdeniers St-Denis, Route de la Grange Lucas

**Horaires d'hiver :**  
d'octobre à mars, tous les après-midi de 14 h à 17 h 30.

Le mercredi et le samedi toute la journée de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

**Horaires d'été :**  
d'avril à septembre de 14 h à 19 h.

Le mercredi et le samedi toute la journée de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

**Ramassage des monstres :**  
lundi 6 mars et  
lundi 4 septembre 2006.

Tél. : 05 49 25 87 62



## JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le Mardi ..... de 16 h à 18 h  
Le Mercredi ..... de 14 h à 18 h  
Le Vendredi ..... de 15 h à 17 h  
Le Samedi ..... de 10 h à 12 h

### MAIRIE

79220 Germond Rouvre

**05 49 04 03 63**

Télécopie : 05 49 04 07 30

E-mail : [mairie@germond-rouvre.fr](mailto:mairie@germond-rouvre.fr)

http : [www.germond-rouvre.fr](http://www.germond-rouvre.fr)



## Écrivez-nous

Vous avez des idées, des suggestions, des propositions, des observations, des critiques, faites-nous en part en envoyant un mot à l'adresse suivante :

Mairie de Germond-Rouvre

Commission "accueil - information - communication" - 79220 Germond-Rouvre

E-mail : [caic@germond-rouvre.fr](mailto:caic@germond-rouvre.fr) - [http : www.germond-rouvre.fr](http://www.germond-rouvre.fr)